



Séance du Conseil Municipal

Du jeudi 2 octobre 2014

Compte Rendu

Présents : Serge MACUDZINSKI ; Laurent PARENT ; Gisèle HOFFMANN, Brigitte SVITEK, Michel ROGER, Séverine BERGER, Lucien NICOLAS, Jean-Michel ROBERT, Daniel DERNIAME, Guy DENOYELLE, Annick LEFEZ, Germain PERNES Naïma BENMASSOUD, Olivier MASSY, Latifa HASNI, Sophie MAHEUX, Ezéquier FERREIRA, Céline DERACHE, Caroline BREBANT

Absents représentés : Pierre BEGHIN mandat à C. DERACHE, Silvia GOYHENECHÉ mandat à Michel ROGER ; Rosine GRANDIN mandat à Laurent PARENT, Abdelhafid BENYAHIA mandat à Olivier MASSY

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19H30 par Monsieur le Maire, président de séance. Mme Séverine BERGER est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du 26 juin 2014.

Présentation de la finalisation du projet cœur de ville par M. Henry : Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Henry et à son équipe pour la présentation du projet d'un nouveau cœur de ville.

Présentation scénarii pôle central touristique autour de la Maison de la Pierre : Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Huet, directeur de la Société d'Aménagement de l'Oise, pour la présentation des différents scénarii pour le pôle touristique et culturel de la maison de la pierre. :

Présentation du directeur des Services Techniques : Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Rudy LARSONNIER, le nouveau directeur des services techniques arrivé au 1^{er} septembre.

↳ Administration générale

- 1 - Elections professionnelles : les élections professionnelles ayant lieu le 4 décembre prochain pour les représentants du personnel au comité technique, le Conseil Municipal à l'unanimité, et avec l'avis favorable des membres du Comité technique Paritaire,

- ✓ décide de conserver la parité pour le fonctionnement de ce comité.
- ✓ Désigne Monsieur Jean Michel ROBERT en tant que membre titulaire pour remplacer Madame Séverine BERGER qui ne souhaitait plus en faire partie,
- ✓ désigne comme membres suppléants : M. PARENT, M. ROGER, M. DENOYELLE, et M. DERNIAME.
- ✓ Approuve la création d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).
- ✓ Décide que ce CHSCT fonctionnera en conservant la parité et qu'il sera composé de trois membres désignés par l'autorité territoriale et trois membres désignés par les syndicats.
- ✓ Désigne en tant que membres titulaires : Me HOFFMANN, M. ROGER et M. DENOYELLE et tant que membres suppléants : M. PARENT, M. ROBERT et Me LEFEZ.

2 - Création d'un contrat aidé : rappel de Monsieur le Maire concernant les efforts de la commune : le Conseil Municipal décide à l'unanimité la création d'un contrat aidé pour venir en renfort des services administratifs.

↪ **Finances**

3 - Subvention association AKZO Nobel : le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser une subvention de 300 € à l'association AKZO Nobel.

4 - Convention de mise à disposition et de partenariat avec l'US Football : après un bref rappel par Monsieur le Maire de la mise en place de cette convention, à la majorité, Le Conseil Municipal approuve les termes de la convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

5 - Régularisation avenant hall d'exposition

La commission d'appel d'offres a donné son aval pour la régularisation de l'avenant n°3 pour l'architecte Bruno CROIZE, pour les travaux du hall d'exposition, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire signer l'avenant n°3.

↪ **Divers**

6 - Programme et équipes pour l'accueil de loisirs des vacances de la Toussaint et Noël : le Conseil Municipal est informé du programme de l'accueil de loisirs pour les prochaines vacances scolaires jusqu'à la fin de l'année 2014. Des informations complémentaires sont demandées par les élus concernant la constitution des équipes.

7 - Programme semaine Bleue : le Conseil Municipal est informé de la programmation proposée pour la Semaine bleue autour de l'intergénérationnel et approuve la mise à l'honneur de seniors à l'occasion des actions menées.

8 - Voyage commémoriel : le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la programmation du voyage commémoriel prévu le 9 novembre prochain, dans le cadre du centenaire de la guerre de 14/18 et fixe les prix suivants pour les participants : adultes habitant Saint Maximin : 20 €, jeunes de moins de 15 ans : 10 € et extérieurs de la ville : 35 €.

Monsieur le Maire informe les élus, que suite au départ à la retraite d'un cadre de la ville, qu'un cadre sera recruté sur un poste de directeur général adjoint afin de renforcer la direction générale actuelle ; d'autre part nous allons également renforcer le service SEJC en recrutant un adjoint à la responsable de l'accueil de loisirs, périscolaire.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 22H30